



Ce jour s'est tenu le premier Comité Interministériel de la Transformation Publique présidé par Edouard Philippe.

Ce que l'on sait des principales pistes gouvernementales mises en avant confirme malheureusement les craintes que l'on pouvait avoir.

En plaidant pour une accentuation du « salaire au mérite », en fonction d'objectifs collectifs et individuels à atteindre, le chef du gouvernement indique clairement que les performances quantifiables et la rentabilité - bref des éléments inspirés des lois libérales du marché et antinomiques des missions publiques et de l'intérêt général - doivent occuper une place prépondérante dans le système de rémunération des agents de la Fonction publique.

En appelant à un élargissement significatif du recours à l'emploi non titulaire, alors même que 20%

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

des salariés de la Fonction publique, soit environ 1 million de personnes, sont déjà des contractuels, Edouard Philippe veut démanteler le statut général des fonctionnaires et accroître de façon indigne la précarité.

Après le nouveau gel de la valeur du point, la mise en place du jour de carence, les perspectives annoncées de 120 000 suppressions d'emplois supplémentaires, la privatisation ou l'abandon pure et simple des missions publiques, cette nouvelle attaque frontale est insupportable et inacceptable.

Alors que les légitimes mobilisations des agents de la Fonction publique - tous ensemble le 10 octobre 2017, en janvier dans l'administration pénitentiaire et dans les EHPAD, aujourd'hui dans l'Enseignement supérieur et chez les conseillers d'insertion et de probation, le 6 février dans le second degré, etc.... - ne reçoivent aucune réponse satisfaisante, le gouvernement multiplie au contraire des attaques d'un niveau inédit.

Par ailleurs, la méthode choisie en dit long sur la véritable conception du dialogue social du Président de la République, du Premier ministre et des membres du gouvernement : circulez, il n'y a rien à voir !

En précisant « la fluidité » et la « déconcentration » du dialogue social à l'instar de ce que les ordonnances imposent pour le secteur privé, le Premier ministre démontre bien que, à rebours de ses déclarations lénifiantes, les droits et les moyens des représentants des personnels sont avant tout pour lui des obstacles qu'il convient de fragiliser pour mieux les contourner.

Pour la CGT, plus que jamais, cela confirme la légitimité des luttes des personnels, la nécessité de leur convergence et de leur renforcement.

Montreuil, le 1 février 2018

Public: [Nouveau Réseau de Proximité - Action Publique 2022](#)
[Fonction publique](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
